

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

**Séance du jeudi 19 janvier 2023**

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 174 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Daniel AMAR - Sophie AMARANTINIS - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Gérard AZIBI - Mireille BALLETTI - Sébastien BARLES - Guy BARRET - Nicolas BAZZUCCHI - Mireille BENEDETTI - Moussa BENKACI - Sabine BERNASCONI - Julien BERTEI - André BERTERO - Eléonore BEZ - Solange BIAGGI - Corinne BIRGIN - Doudja BOUKRINE - Michel BOULAN - Valérie BOYER - Gérard BRAMOULLE - Romain BRUMENT - Romain BUCHAUT - Christian BURLE - Sophie CAMARD - Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON - Joël CANICAVE - Emilie CANNONE - Laure-Agnès CARADEC - Eric CASADO - Martine CESARI - Mathilde CHABOCHE - Saphia CHAHID - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Pascal CHAUVIN - Jean-David CIOT - Marie-Ange CONTE - Jean-Marc COPPOLA - Jean-François CORNO - Georges CRISTIANI - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Lionel DE CALA - Bernard DEFLESSELLES - Marc DEL GRAZIA - Christian DELAVET - Bernard DESTROST - Vincent DESVIGNES - Alexandre DORIOU - Cédric DUDIEUZERE - Monique FARKAS - Stéphanie FERNANDEZ - Gérard FRAU - Olivier FREGEAC - Lydia FRENTZEL - Agnès FRESCHER - Daniel GAGNON - Eric GARCIN - Gerard GAZAY - Jacky GERARD - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Magali GIOVANNANGELI - Jean-Pascal GOURNES - Vincent GOYET - Philippe GRANGE - Hervé GRANIER - Sophie GRECH - Stéphanie GRECO DE CONINGH - Patrick GRIMALDI - Jean-Christophe GRUVEL - Frédéric GUELLE - Yannick GUERIN - Roger GUICHARD - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Prune HELFTER-NOAH - Claudie HUBERT - Pierre HUGUET - Michel ILLAC - Nicolas ISNARD - Hatab JELASSI - Sophie JOISSAINS - Nicole JOULIA - Christine JUSTE - Arnaud KELLER - Didier KHELFA - Vincent KORNPROBST - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE - Anthony KREHMEIER - Pierre LAGET - Vincent LANGUILLE - Stéphane LE RUDULIER - Nathalie LEFEBVRE - Pierre LEMERY - Camélia MAKHLOUFI - Bernard MARANDAT - Remi MARCENGO - Maxime MARCHAND - Régis MARTIN - Marie MARTINOD - Carole MAURIN - Anne MEILHAC - Danielle MENET - Arnaud MERCIER - Yves MESNARD - Marie MICHAUD - Danielle MILON - Véronique MIQUELLE - André MOLINO - Claudie MORA - Yves MORAIN - José MORALES - Pascale MORBELLI - Lourdes MOUNIEN - Roland MOUREN - Christian NERVI - Grégory PANAGOUDIS - Stéphane PAOLI - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Benoît PAYAN - Christian PELLICANI - Marc PENA - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Jocelyne POMMIER - Henri PONS - Fabrice POUSSARDIN - Véronique PRADEL - Perrine PRIGENT - Marine PUSTORINO-DURAND - René RAIMONDI - Bernard RAMOND - Stéphane RAVIER - Didier REAULT - Anne REYBAUD - Dona RICHARD - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Maryse RODDE - Denis ROSSI - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Michèle RUBIROLA - Michel RUIZ - Florian SALAZAR-MARTIN - Valérie SANNA - Franck SANTOS - Jean-Yves SAYAG - Eric SEMERDJIAN - Jean-Pierre SERRUS - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Aïcha SIF - Jean-Marc SIGNES - Laurent SIMON - Monique SLISSA - Marie-France SOURD GULINO - Gilbert SPINELLI - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Françoise TERME - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Jean-Louis VINCENT - Yves WIGT - Ulrike WIRMINGHAUS - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Patrick AMICO représenté par Sophie CAMARD - Michel AMIEL représenté par Monique SLISSA - Julie ARIAS représentée par Vincent GOYET - Sophie ARRIGHI représentée par Frédéric GUELLE - Marion BAREILLE représentée par Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE - Marie BATOUX représentée par Anthony KREHMEIER - Laurent BELSOLA représenté par Michel ILLAC - François BERNARDINI représenté par Nicole JOULIA - Kayané BIANCO représentée par Sophie

JOISSAINS - Marylène BONFILLON représentée par David YTIER - Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA représentée par Arnaud MERCIER - Sarah BOUALEM représentée par Pierre LAGET - Linda BOUCHICHA représentée par Gaby CHARROUX - Jean-Louis CANAL représenté par Frédéric GUINIERI - René-Francis CARPENTIER représenté par Jean-Baptiste RIVOALLAN - Martin CARVALHO représenté par Yannick GUERIN - Roland CAZZOLA représenté par Vincent KORNPROBST - Philippe CHARRIN représenté par Roland GIBERTI - Lyece CHOULAK représenté par Pierre HUGUET - Frédéric CORNAIRE représenté par Bernard RAMOND - Jean-Jacques COULOMB représenté par Jean-Pascal GOURNES - Sylvaine DI CARO représentée par Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Claude FERCHAT représenté par Corinne BIRGIN - Olivia FORTIN représentée par Perrine PRIGENT - Loïc GACHON représenté par Daniel AMAR - David GALTIER représenté par Emilie CANNONE - Audrey GARINO représentée par Jean-Marc COPPOLA - Hélène GENTE-CEAGLIO représentée par André BERTERO - Patrick GHIGONETTO représenté par Marc DEL GRAZIA - Sophie GUERARD représentée par Christine JUSTE - Cédric JOUVE représenté par Lourdes MOUNIEN - Philippe KLEIN représenté par Mireille BENEDETTI - Éric LE DISSES représenté par Véronique PRADEL - Gisèle LELOUIS représentée par Arnaud KELLER - Jessie LINTON représentée par Dona RICHARD - Richard MALLIE représenté par Amapola VENTRON - Hervé MENCHON représenté par Aïcha SIF - Eric MERY représenté par Pierre LEMERY - Pascal MONTECOT représenté par Didier KHELFA - Yannick OHANESSIAN représenté par Joël CANICAVE - Roger PELLENC représenté par Marie-Ange CONTE - Anne-Laurence PETEL représentée par Christian AMIRATY - Claude PICCIRILLO représenté par Georges CRISTIANI - Patrick PIN représenté par Yves MESNARD - Pauline ROSSELL représentée par Gilbert SPINELLI - Laurence SEMERDJIAN représentée par Romain BRUMENT - Etienne TABBAGH représenté par Jean-Marc SIGNES - Nathalie TESSIER représentée par Christian PELLICANI - Catherine VESTIEU représentée par Samia GHALI - Anne VIAL représentée par Prune HELFTER-NOAH - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Gérard BRAMOULLE.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Nassera BENMARNIA - Nadia BOULAINSEUR - Jean-Pierre CESARO - Robert DAGORNE - Sébastien JIBRAYEL - Michel LAN - Jean-Marie LEONARDIS - Sandrine MAUREL - Férouz MOKHTARI - Lisette NARDUCCI - Frank OHANESSIAN - Isabelle ROVARINO - Laure ROVERA - Lionel ROYER-PERREAUT - Marcel TOUATI.

Etaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Didier PARAKIAN représenté à 14h20 par Roland MOUREN - Denis ROSSI représenté à 15h15 par Jean-Yves SAYAG - Franck SANTOS représenté à 15h15 par Romain BUCHAUT - Martine CESARI représentée à 16h05 par Régis MARTIN

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Isabelle SAVON à 14h30 - Eléonore BEZ à 14h40 - Roger GUICHARD à 14h50 - Bernard DESTROST à 15h07 - Samia GHALI à 15h20 - Jean-Marc COPPOLA à 15h25 - Sophie GRECH à 15h50 - Gilbert SPINELLI à 15h50 - Monique SLISSA à 15h50 - Jean-Louis VINCENT à 16h10 - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE à 16h10 - Sylvaine DI CARO à 16h10 - Moussa BENKACI à 16h10 - Stéphane PAOLI à 16h10 - Eric CASADO à 16h10 - Jean-Christophe GRUVEL à 16h10 - Gérard AZIBI à 16h10 - Gérard BRAMOULLÉ à 16h10 - Sophie JOISSAINS à 16h10 - Stéphanie FERNANDEZ à 16h10

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

**FBPA-022-13342/23/CM**

**■ Approbation de clôture, prolongements de durée et révisions de plusieurs opérations d'investissement relatives à l'acquisition de mobilier, matériel divers et véhicules destinés au fonctionnement des services métropolitains 41692**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Dans le cadre de la prise en charge par la DGA Affaires Générales et Moyens Généraux de l'acquisition de mobilier, matériels divers et véhicules destinés au fonctionnement des services, il convient de modifier les opérations ci-dessous de la façon suivante :

- Clôture de l'opération d'investissement 2019003400, relative à l'acquisition de mobilier et équipements divers pour le site EKO ACTIVE.

Cette opération est inscrite au budget principal métropole, enregistrée dans l'autorisation de programme 190011BP du programme 01 de la Métropole.

Cette opération d'investissement s'est achevée en 2022. Il n'y a donc plus lieu de procéder à des dépenses sur l'opération d'investissement 2019003400 « Acquisition mobilier et équipements divers pour le site EKO ACTIVE » et il convient en conséquence de la clôturer

- Révision de 5000 € HT de l'opération d'investissement 2017100100 « Acquisition mobilier et matériels divers » pour les services Crématorium.

Cette opération est inscrite au budget Annexe Crématorium et enregistrée dans l'autorisation de programme 01 du sous-programme 010 de la Métropole.

La révision porte le montant de l'opération 2017100100 de 15 000 € HT à 20 000 € HT.

- Prolongement d'une année de la durée de l'opération d'investissement 2019002000, relative à l'acquisition de mobilier et matériels divers métropolitains sans modification de son montant.

Cette opération est inscrite au budget principal métropole, enregistrée dans l'autorisation de programme 190011BP du programme 01 de la Métropole.

Compte-tenu des crédits disponible restant sur l'opération et des besoins prévisionnels pour 2023, il est proposé de prolonger cette opération sur une année supplémentaire sans modification de son montant, portant sa durée à 5 ans au total

- Révision de 60 000 € TTC de l'opération d'investissement 2012117800 « DNL Acquisition véhicules BA Collecte ».

Cette opération est inscrite au budget Annexe Collectes et enregistrée dans l'autorisation de programme 01 du sous-programme 010 De la Métropole.

Cette révision porte le montant de l'opération 2012117800 de 252 463 € TTC à 312 463 € TTC.

- Révision de 10 000 € HT de l'opération d'investissement 2011121100 « Acquisition équipements véhicules roulants » pour les services du Crématorium

Cette opération est inscrite au budget Annexe Crématorium de la Métropole et enregistrée dans l'autorisation de programme 01 du sous-programme 010 de la Métropole. Cette révision porte le montant de l'opération 2011121100 de 8 072.95 € HT à 18 072.95 € HT.

- Prolongement d'une année de la durée de l'opération d'investissement 2019001900, relative à l'acquisition de véhicules métropolitains sans modification de son montant

Cette opération est inscrite au budget principal métropole, enregistrée dans l'autorisation de programme 190011BP du programme 01 de la Métropole.

Compte-tenu des crédits disponible restant sur l'opération et des besoins prévisionnels pour 2023, il est proposé de prolonger cette opération sur une année supplémentaire sans modification de son montant, portant sa durée à 5 ans au total.

- Révision de 35 000 € HT de l'opération d'investissement 2012117700 « DNL Acquisition de véhicules BA Transports »

Cette opération est inscrite au budget annexe Transports Métropolitains et enregistrée dans l'autorisation de programme 01 du sous-programme 010 de la Métropole.

Cette révision porte le montant de l'opération 2012117700 de 118 343.62 € HT à 153 343.62 € HT.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

### **Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence**

#### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant la nouvelle organisation territoriale de la République.

**Où le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

#### **Considérant**

- Qu'il convient de clôturer l'opération 2019003400 « Acquisition mobilier et équipements divers pour le site EKO ACTIVE » ;
- Qu'il convient de procéder à la révision de l'opération d'investissement 2017100100 « Acquisition mobilier et matériels divers » pour les services Crématorium pour un montant total de 5 000 euros HT afin de permettre sa réalisation ;
- Qu'il convient de procéder à l'affectation de la révision pour un montant total de 5 000 euros HT de l'opération d'investissement 2017100100 « Acquisition mobilier et matériels divers » pour les services Crématorium ;
- Qu'il convient de fixer la durée de l'opération d'investissement 2019002000, relative à l'acquisition de mobilier et matériels divers métropolitains à cinq ans ;
- Que le montant de l'opération d'investissement 2019002000, relative à l'acquisition de mobilier et matériels divers métropolitains demeure inchangé à 2 192 000 euros TTC ;
- Qu'il convient de procéder à la révision pour un montant total de 50 000 euros HT de l'opération d'investissement 2012117800 « DNL Acquisition véhicules BA Collecte » ;
- Qu'il convient de procéder à l'affectation de la révision pour un montant total de 60 000 euros TTC de l'opération d'investissement 2012117800 « DNL Acquisition véhicules BA Collecte » ;
- Qu'il convient de procéder à la révision pour un montant total de 10 000 euros HT de l'opération d'investissement 2011121100 « Acquisition équipements véhicules roulants » pour les services du Crématorium ;
- Qu'il convient de procéder à l'affectation de la révision pour un montant total de 10 000 euros HT de l'opération d'investissement 2011121100 « Acquisition équipements véhicules roulants » pour les services du Crématorium ;
- Qu'il convient de fixer la durée de l'opération d'investissement 2019001900, relative à l'acquisition de véhicules métropolitains à cinq ans ;
- Que le montant de l'opération d'investissement 2019001900, relative à l'acquisition de véhicules métropolitains demeure inchangé à 3 740 000 euros TTC ;
- Qu'il convient de procéder à la révision pour un montant total de 35 000 euros HT de l'opération d'investissement 2012117700 « DNL Acquisition de véhicules BA Transports » ;

- Qu'il convient de procéder à l'affectation de la révision pour un montant total de 35 000 euros HT de l'opération d'investissement 2012117700 « DNL Acquisition de véhicules BA Transports » ;
- Qu'il sera nécessaire aux exercices budgétaires concernés d'actualiser les crédits de paiement y afférant.

## **Délibère**

### **Article 1 :**

Sont approuvées :

- La clôture de l'opération d'investissement 2019003400 « Acquisition mobilier et équipements divers pour le site EKO ACTIVE » ;
- La révision et l'affectation de l'opération d'investissement 2017100100 « Acquisition mobilier et matériels divers » pour les services Crématorium pour un montant 5 000 euros HT la portant à 20 000 euros HT, rattachée au programme 01 Gestion de l'Administration Code AP 171010CR ;
- La prolongation d'une année de la durée de l'opération d'investissement 2019002000 relative à l'acquisition de mobilier et matériels divers métropolitains, portant la durée totale à cinq ans ;
- La révision et l'affectation de l'opération d'investissement 2012117800 «DNL Acquisition véhicules BA Collectes » pour un montant 60 000 euros TTC la portant à 312 463 euros TTC, rattachée au programme 01 Gestion de l'Administration Code AP 141010CO ;
- La révision et l'affectation de l'opération d'investissement 2011121100 « Acquisition équipements véhicules roulants » pour les services du Crématorium pour un montant 10 000 euros HT la portant à 18 072.95 euros HT, attachée au programme 01 Gestion de l'Administration Code AP 141010CR ;
- La prolongation de la durée d'une année de l'opération 2019001900 relative à l'acquisition de véhicules métropolitains, portant la durée totale à cinq ans ;
- La révision et l'affectation de l'opération d'investissement 2012117700 « DNL Acquisition de véhicules BA Transports » pour un montant 35 000 euros HT la portant à 153 343.62 euros HT rattachée au programme 01 Gestion de l'Administration Code AP 141010TP.

### **Article 2 :**

Les crédits nécessaires seront inscrits selon l'échéancier prévisionnel des Crédits de Paiement de l'opération affectée et établi comme suit :

Opération d'investissement 2017100100 « Acquisition mobilier et matériels divers » pour les services du Crématorium :

Dans le budget Annexe Crématorium  
Mandaté antérieur : 7 278.72 euros HT  
CP 2023 : 5 000 euros HT

Opération d'investissement 2019002000 relative à l'acquisition de mobilier et matériels divers métropolitain:

Dans le budget Principal Métropolitain  
Mandaté antérieur : 873 727,66 euros TTC  
CP 2023 : 370 000 euros TTC

Opération d'investissement 2012117800 « DNL Acquisition véhicules BA Collectes »

Dans le budget Annexe Collectes  
Mandaté antérieur : 197 514.72 euros TTC  
CP 2023 : 60 000 euros TTC

Opération d'investissement 2011121100 « Acquisition équipements véhicules roulants » pour les services du Crématorium

Dans le budget Annexe Crématorium  
Mandaté antérieur : 3 401.50 euros HT

CP 2023 : 10 000 euros HT

Opération 2019001900 relative à l'acquisition de véhicules métropolitains  
Dans le budget Principal Métropolitain  
Mandaté antérieur : 1 187 060,26 euros TTC  
CP 2023 : 705 000 euros TTC

Opération d'investissement 2012117700 « DNL Acquisition de véhicules BA Transports »  
Dans le budget Annexe Transports  
Mandaté antérieur : 86 340.42 euros HT  
CP 2023 : 35 000 euros HT

Cette proposition mise aux voix est adoptée

Certifié Conforme,  
Le Vice-Président Délégué,  
Budget et Finances,  
Stratégie financière,  
Contractualisation avec l'Etat et les collectivités

Didier KHELFA